

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention des
Pollutions et des Risques

Bureau de l'Environnement
Industriel et des
Installations Classées
pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :

Télécopie :

20 30 06

Courriel :

@
province-sud.nc

affaire suivie par :

N° 2014-24519/DENV

Nouméa, le - 7 AOUT 2014

Le Chef de service

à

Monsieur Georges Naturel
Maire de la Ville de Dumbéa
777 route territoriale 1
98835 Dumbéa

Objet : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) - ouvrage de traitement des eaux usées et unité de traitement des matières de vidange et séchage solaire – ZAC Panda – commune de Dumbéa

Référence : dossier de demande d'autorisation reçu le 3 novembre 2011, complété le 31 mai 2012, le 12 novembre 2012, le 6 février 2013, le 9 décembre 2013 et les 25 et 27 mars 2014 ;

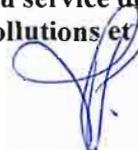
Pièce jointe : une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver, en application de l'article 413-17 du code de l'environnement de la province Sud, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur nommé dans le cadre de l'enquête publique concernant la demande d'autorisation d'exploiter susvisée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**Le chef du service de la prévention
des pollutions et des risques**



Maud PEIRANO